




Nous contacter

Retrouvez toutes les informations et les documents nécessaires à la prise en charge :

 **lespep01.org**
*Rubrique Nos activités et services
> La plateforme médico-sociale*

 **pcotnd01@lespep01.org**

 **04 28 44 10 45**
Du lundi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h

 **50, rue Paul Painlevé
01130 Nantua**

La PCO est gérée par l'Association des PEP 01

En co-construction avec



En partenariat avec le CDA'Ain, le Centre Hospitalier de Bourg Fleury (consultations Jeunes Enfants), l'APAJH, l'Adapei de l'Ain, Souti'Ain, la CPTS Bugey Sud et les PEP 69

Financée par



PCO 01

Plateforme de Coordination & d'Orientation

Pour les enfants de 0 à - de 7 ans
avec suspicion de Troubles
du Neuro-Développement (TND)

Qui est concerné ?

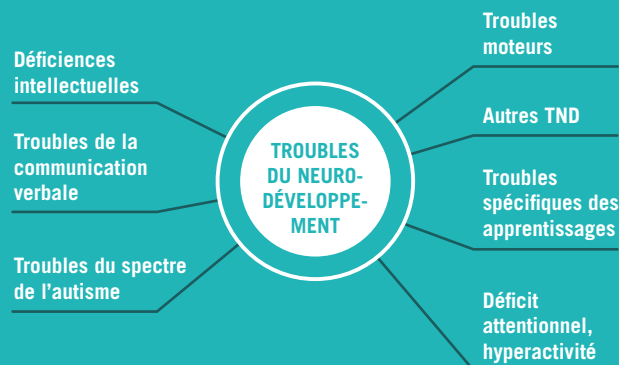
- Enfants de 0 à moins de 7 ans
- Avec une suspicion de troubles du neuro-développement
- Adressés par un médecin (scolaire, PMI, généraliste, pédiatre...)
- Pendant une année de prise en charge
- Avant toute notification MDPH

À quoi sert la PCO ?

La qualité et la rapidité du diagnostic sont déterminantes pour proposer un accompagnement adapté. La Plateforme de Coordination et d'Orientation de l'Ain agit sur l'ensemble du département.

Pourquoi parle-t-on de TND ?

Les troubles du neuro-développement sont des troubles qui apparaissent dès l'enfance. Ils se caractérisent par une perturbation du développement cognitif, moteur et/ou affectif.



Missions

- Accélérer l'accès au diagnostic
- Informer sur les TND
- Apporter un appui à tous les professionnels pour le repérage précoce
- Favoriser et financer l'accès rapide aux rééducations en libéral dans le respect des bonnes pratiques professionnelles recommandées par la Haute Autorité de Santé
- Accélérer l'accès au diagnostic



Médecins et professionnels



Mise à disposition d'un livret de repérage pour détecter les signes d'un développement inhabituel chez les enfants de moins de 7 ans, téléchargeable sur :

handicap.gouv.fr/plateformes-tnd

Familles



- Informations sur les troubles
- Orientation vers les professionnels libéraux
- Accès au diagnostic
- Financer la prise en charge des professionnels libéraux non conventionnés avec l'Assurance Maladie (ergothérapeute, psychomotricien, psychologue)
- Pas d'avance de frais et 0 reste à charge

LA PCO NE DÉLIVRE PAS DIRECTEMENT DE PRESTATIONS DE SOIN

Comment ça marche ?

LE PARCOURS

